

# **COMPTE RENDU REUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3/07/2012**

### **Présentation du CLIC**

Madame Noury a présenté le Centre Local d'Information et de Coordination qui informe, oriente et conseille pour toutes les questions liées au vieillissement et au maintien à domicile. Le Conseil Général finance par moitié des dépenses (50 %) et 50 % par les communes. A ce titre, la commune va financer 0,50 € par habitant.

### **Avenant contrat maintenance**

Le Conseil Municipal accepte l'avenant au contrat de maintenance pour l'entretien des extincteurs dans les bâtiments communaux par la Société Extincteurs Angevins, à compter du 15 septembre 2012 pour trois ans.

### **Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2011**

Le rapport de l'année 2011 établi par le Syndicat Intercommunal de l'Est-Anjou a été présenté au Conseil Municipal. La consommation a légèrement augmenté sur les trois communes et le taux de rentabilité est de 83 %.

### **Rapport d'activités 2011**

Le rapport de l'année 2011 de la Communauté de Communes Loire-Longué a été présenté au Conseil Municipal.

### **Participation assainissement collectif (P.A.C.)**

La participation pour raccordement à l'égout (P.R.E.) ne sera plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2012. Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (P.A.C.) et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement. Le Conseil décide de fixer le montant de la participation à 870 €, à partir du 1<sup>er</sup> Août 2012.

### **Droit de Prémption Urbain**

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une maison sise rue de la Vincenderie et Guignechien.

### **Adhésion au SIEML**

Le Conseil accepte l'adhésion de la commune de SAINT ANDRE DE LA MARCHE au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire.

### **Questions diverses**

#### **- Syndicat Intercommunal du Haut Lathan**

La commune décide de participer au Syndicat pour l'entretien des ruisseaux, des berges pour une durée de cinq ans pour un montant d'environ 5 000 à 6 000 € par an.

.../...

- **Devis**

Accord est donné pour le devis de Mr Meme Didier pour les fenêtres, persiennes et volet roulant à la mairie pour un montant 12 403,71 € TTC; pour l'isolation de la salle des fêtes d'un montant de 8 943,75 € TTC par Mr Berthelage Franck.

- **Devis**

Une demande de devis de câblage électrique sera faite pour l'installation de vidéo projecteurs pour quatre classes au groupe scolaire.

- **Inauguration**

Piste cyclable : 20 Juillet 2012 à 18 H – Circuits de randonnées : 8 Septembre 2012 à 14 H.

-----